



Repères sur les alliances d'un projet d'intérêt général

DÉFINITION

Les alliances sont le 3^{ème} pilier des modèles socio-économiques associatifs. Elles mettent en évidence la capacité d'un projet d'intérêt général à réaliser des actions en synergie avec son écosystème, voire à mutualiser des moyens. Les alliances ont une influence très forte, non seulement sur les besoins de financements du projet, mais aussi sur la manière dont sont captées les ressources.⁽¹⁾

Repères sur les alliances ⁽²⁾

LES ATTENDUS EN FONCTION DU TYPE DE PARTENAIRE

	Entre pairs	Acteurs publics	Acteurs privés
Rechercher des alliances	Complémentarité des périmètres d'actions	Appui politique et moyens structurels	Moyens d'expérimentation et d'implication
Pour ...	Définir / compléter son offre et accroître sa capacité d'action	Consolider ses activités et coconstruire les politiques publiques	Consolider ses activités et développer sa capacité d'innovation

Source : Parcours d'expérience, alliances innovantes, 3^{ème} pilier du MSE, LE RAMEAU - 2019

→ La **démultiplication des partenariats est notable avec tous les univers d'acteurs. L'évolution la plus marquante concerne le développement des relations avec les entreprises**, une association sur 3 développe désormais des partenariats avec ces dernières⁽³⁾.

→ **Souvent restreintes à une solution de moyen**, les alliances offrent la possibilité d'agir collectivement pour **coconstruire de véritables solutions communes à des problématiques sociétales**. Il existe en effet une **diversité de modes de relations possibles**, du plus simple au plus impactant.

Plus simple

LES MODES DE RELATION PARTENARIAUX

Plus impactant

Subventions (acteurs public) / Mécénat (entreprises) / Don (fondation, partenaire associatif)	Pratiques responsables ⁽⁴⁾	Coopération économique	Innovation sociétale
Soutiens financiers, humains, matériels à l'association	Apports des savoir-faire de l'association à son partenaire	Contribution de chacun à la réalisation d'une offre commune (finalité économique)	Création de solutions innovantes pour répondre à des fragilités (finalité de R&D sociétales)

(1) Source : ADASI - La boussole stratégique d'un projet d'intérêt général - 2016

(2) Source : d'après le Référentiel Modèles socio-économiques d'intérêt général - Juris Association, Le Rameau - sept. 2019

(3) Source : Recherches et Solidarités – LE RAMEAU, 2017

(4) Dans le cadre de partenariats avec les partenaires entreprise, fondation, association / dans le cadre d'une commande publique avec le partenaire public



→ **Le développement des alliances pour un projet d'intérêt général implique plusieurs préalables :**

- Qualifier **ses propres objectifs dans le partenariat**, qu'il s'agisse de mobiliser des ressources ou de faire rayonner son projet associatif (coconstruire des solutions innovantes, contribuer à la transformation des entreprises partenaires, ...)

- Bien appréhender les **enjeux respectifs des acteurs de son écosystème**

- **Identifier les modes d'agir ensemble**, qu'il s'agisse de mutualiser des moyens, de mener des actions communes, de porter un plaidoyer commun ou de coconstruire de nouvelles solutions en réponse aux problématiques du territoire

Pouvez-vous nous décrire un projet d'alliance marquant dans votre association ?

Nous sommes actuellement impliqués dans une démarche expérimentale d'alliance multi-acteurs pour accompagner le développement de communautés citoyennes en faveur de la préservation des océans. Cette alliance mobilise des acteurs aux compétences complémentaires : 2 acteurs privés, un aquarium et une agence de communication, et 3 acteurs associatifs sur les champs de l'environnement avec des approches différentes.

En quoi cette alliance constitue-t-elle un levier pour le modèle socio-économique de votre association et, plus largement, pour son projet ?

Cette alliance a un impact positif sous de multiples formes. Elle constitue un levier financier car nous n'aurions pas pu obtenir les financements européens sans ces partenaires et notamment l'aquarium.

Cette alliance nous ouvre également de nouvelles perspectives d'actions et de partenariats puisque nos alliés sur ce projet possèdent des compétences très complémentaires aux nôtres, notamment sur l'approche sociale de l'environnement et sur les dynamiques de participation citoyenne.

Enfin, s'agissant d'une démarche expérimentale, nous apprenons à travailler en coconstruction avec des acteurs privés et associatifs. Et nous espérons bien pouvoir étendre cette démarche à d'autres projets.

Cette alliance vient donc renforcer à la fois le projet stratégique de notre association puisque nous avons pour ambition de développer la coconstruction territoriale sur notre territoire en faveur d'un développement durable, et constitue un levier pour notre modèle socio-économique.

Quels sont les facteurs clés de succès de cette alliance et les difficultés que vous rencontrez ?

Ce qui est marquant dans cette alliance, c'est l'envie réciproque des partenaires pour « faire alliance » et avancer malgré les risques et le temps investi.

La principale difficulté que nous rencontrons aujourd'hui est le déséquilibre qui peut se créer entre partenaires avec parfois la tentation d'avancer seul sur certains champs. Il est nécessaire de régulièrement recadrer les modes de fonctionnement.

Quelles sont vos perspectives aujourd'hui ?

Nous devons encore consolider cette alliance. Coconstruire ce n'est pas simple, c'est de la « dentelle ». Selon moi, ce type d'alliance ne peut que se développer, à la fois pour répondre aux enjeux environnementaux, mais aussi à la demande des financeurs qui demandent aujourd'hui des porteurs de projet avec une diversité de compétences mais aussi une diversité d'approche des problématiques.

Propos d'une directrice d'association de l'environnement en Hauts-de-France